

le lien à



LE CŒUR DE VILLE SE DESSINE !

ÉDUCATION :

**Saint-Jean se mobilise sur
la question du handicap** p.4

SOCIAL :

**2^e édition du forum
de l'emploi** p.6

VILLE DE
saintjean

www.mairie-saintjean.fr

ça s'est passé



14 DÉCEMBRE : 2 160 Saint-Jeannais invités au repas de fin d'année, 610 personnes venues s'attabler et 410 plateaux-repas livrés pour ceux qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer.



21 DÉCEMBRE : 1^{er} rendez-vous de « Contes en pyjama » pour des histoires de Noël. Une séance proposée chaque veille de vacances.



12 JANVIER : Pour les vœux à la population, Marie-Dominique Vézian a placé son discours sous le signe du « Bien vivre à Saint-Jean ».



19 JANVIER : Plein succès pour la 3^e Nuit de la lecture et la 1^{re} à la médiathèque. De nombreux ateliers et des Saint-Jeannais qui écrivent ou dessinent, ici Soraya et son Manga.



1^{ER} FÉVRIER : Pour sa deuxième soirée jeux, sur le thème de la survie, la ludothèque a accueilli un public d'adultes de plus en plus nombreux pour une belle soirée de détente et de rigolade.



21 JANVIER : Deux groupes de « jeunes » ont participé au programme avec le Centre social et Siel Bleu sur la prévention du vieillissement. Virée au lac avec une révision de l'anglais : fitpound, step, stretching, cardio, training...



9 FÉVRIER : Pour le festival Cuba Hoy, il n'avait jamais fait aussi chaud à l'Espace Palumbo. Le succès était là pour les 25 ans de l'association Yemayá organisatrice du festival.



13 FÉVRIER : Les enfants ont mis de la couleur sur la fresque de Koshi. Atelier animé par Julie, la plasticienne et comédienne du spectacle.



19 FÉVRIER : Spectacle l'instant (x) fragile, 1^{er} temps du cycle de rencontres et d'échanges sur la question du handicap.



20 FÉVRIER : Lors du Conseil municipal, Bruno Espic a été élu 1^{er} adjoint au Maire



ÉDUCATION

Des actions pour faciliter l'accueil des publics à besoins particuliers en milieu ordinaire – Une floraison de prix pour une Journée du Livre enfant réussie 4-5

SOCIAL

2^e édition du Forum intercommunal pour l'emploi – Projet Vacances Séniors 6-7

ENVIRONNEMENT

Interdiction des pesticides par les particuliers – Saint-Jean et le développement durable, une histoire qui dure 8

URBANISME

Dessine-moi Toulouse 9

LES GRANGES

Service Civique : un engagement volontaire au service des Granges 10-11

SERVICES À LA POPULATION

Elections Européennes 2019 12

TRAVAUX

13

HISTOIRE

14

TOULOUSE MÉTROPOLE

15

ASSOCIATIONS

16-17

ÉTAT-CIVIL • EN BREF

18

TRIBUNE LIBRE

19



Magazine municipal Mars 2019 - N° 96

Directeur de la publication : Marie-Dominique Vézian Mairie : 05 32 09 67 00 • Rédaction et photos : Service Communication • Conception, réalisation et infographies : Agence Avantmidi.fr • Impression : Evoluprint, 31150 Bruguières • Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel de votre commune : www.mairie-saintjean.fr. Vous pouvez adresser vos messages à : contact@mairie-saintjean.fr



édito

Mesdames, Messieurs,

Les projets, les actions se construisent et grandissent par la volonté et l'investissement de chacun d'entre nous, à son niveau. Ces investissements et ces volontés individuelles ou collectives mises bout à bout génèrent une formidable émulation qui nous porte et nous encourage à faire encore mieux pour les Saint-Jeannaises et les Saint-Jeannais.

Qui plus est, cette émulation touche toutes les franges de la population car notre ambition de faire de Saint-Jean une ville où il fait bon vivre ensemble n'a jamais eu autant de sens qu'aujourd'hui.

Et je suis fier que notre ville soit accueillante et bienveillante à l'égard de tous. C'est tout le sens des actions menées par le CCAS, comme le projet de vacances pour les seniors ou l'accompagnement au maintien à domicile. C'est aussi dans ce cadre que la commune organise, avec ses communes voisines, le 2nd forum intercommunal pour l'emploi, du 1^{er} au 3 avril prochain à la Grande Halle de L'Union, avec des ateliers qui se tiendront dans les communes d'Aucamville, Launaguet et Saint-Jean.

Nous œuvrons, encore et toujours, pour faire bénéficier à tous d'un logement décent, dans le cadre d'une mixité sociale que nous promovons dans l'ensemble des constructions. Nous poursuivons nos efforts dans le cadre du prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Toulouse Métropole, qui entrera en vigueur au mois de mai prochain. Ce sera l'aboutissement de nombreuses années de travail, de réflexion et de concertation au cours desquelles nous avons défendu notre modèle de développement, limité, afin de maintenir la qualité de vie à Saint-Jean.

La construction de la ville de demain nous a également amenés à répondre à l'appel à projets urbains innovants lancé par Toulouse Métropole « Dessine-moi Toulouse ».

Vous découvrirez dans les pages de ce « Lien » les esquisses du projet retenu qui fait la part belle à l'innovation, à la créativité et à l'inventivité, en prenant en compte les nouveaux usages, de nouvelles pratiques de la ville et du territoire et intégrant des propositions pour développer de nouveaux services aux citoyens et aux usagers.

Voilà le Saint-Jean que nous aimons, que nous aimons vivre, que nous aimons partager, que nous aimons promouvoir. Une ville riche d'ambitions et de projets, une ville solidaire où il fait bon « vivre ensemble ». Une ville engagée, dynamique et tournée vers l'avenir.

Enfin, je souhaite la bienvenue à Bruno Espic qui a été élu Premier Adjoint lors du conseil municipal du 21 février dernier. Il succède ainsi à Gérard Bapt que je remercie très chaleureusement pour le travail accompli à ce poste.

Jean d'Ormesson a dit un jour : « *Tout le bonheur du monde est dans l'inattendu !* ». Je vous souhaite donc une multitude de petites et grandes surprises, ainsi que la santé et l'optimisme pour en profiter.

Bien fidèlement,

Marie-Dominique Vézian,
Maire de Saint-Jean et conseillère départementale



SOMMAIRE



Des actions pour faciliter l'accueil des publics à besoins particuliers en milieu ordinaire

Dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, la Ville de Saint-Jean mène des actions en faveur des enfants et des jeunes en situation de handicap, avec pour objectif de rendre l'espace et les services publics accessibles et profitables à tous.

Afin de faciliter l'organisation des familles, la Ville rend plus aisé l'accueil des enfants dans ses services extrascolaires (ALSH et Club Ados fonctionnant pendant les vacances scolaires). Depuis les vacances de Noël, le tarif communal est appliqué aux enfants scolarisés en classes ULIS à l'école primaire du centre ou au Collège et domiciliés hors Saint-Jean.

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif qui permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap (reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées) au sein des établissements scolaires ordinaires. Ces classes offrent à l'enfant la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins.

La Ville favorise les formations de ses équipes d'animation à ces accueils. Ainsi, lorsque l'enfant rencontre des besoins spécifiques, la situation est évoquée avec le service Education de la Ville, afin de définir,

avec la famille, si des dispositions particulières peuvent être prises pour son accueil. Un animateur référent va accompagner l'enfant pendant la durée de son accueil.

De février à juin 2019, la Ville organise un cycle de rencontres, d'échanges et de débats sur le thème : « Handi'Cap : l'inclusion, c'est le milieu ordinaire »

La Ville de Saint-Jean poursuit sa mobilisation sur la question du handicap, en partenariat avec Autisme 31 et l'association Esperluette, avec un cycle de rencontres organisé à l'Espace Seniors des Granges :

- **L'école inclusive** – 2 avril 2019 de 18h30 à 20h ;
- **Des loisirs inclusifs** – 16 avril 2019 de 19h30 à 21h ;
- **Interventions du Centre Ressource Autisme Midi-Pyrénées, dans le cadre de la Journée mondiale de l'Autisme** – 19 avril 2019 de 19h30 à 21h ;
- **Comment protéger son enfant ?** – 15 mai 2019 de 19h30 à 21h ;
- **Accéder à un projet professionnel** – 4 juin 2019 de 14h30 à 17h ;
- **Accéder à un habitat inclusif** – 25 juin de 19h30 à 21h.

Les interventions de différents professionnels seront assorties de nombreux témoignages. Entrée libre et gratuite, ouverture à tous publics, familles, professionnels et institutions. Retrouvez le détail du programme sur www.mairie-saintjean.fr
Réservation de places conseillée à cyclehandicap@mairie-saintjean.fr.
Renseignements au 05 32 09 68 00



Bientôt un Conseil communal de parents d'élèves à Saint-Jean

Créer les conditions de dialogue structuré sur les sujets à venir et les axes à développer en matière d'éducation, tel est l'objectif de cette instance consultative souhaitée par la Ville. Il s'agit de formaliser des temps d'échanges entre la Ville et les associations de parents

d'élèves des écoles et du Collège de la commune. L'idée est de réfléchir ensemble et de façon concertée aux temps de vie des enfants, des jeunes et des familles, dans un souci de cohérence et de qualité.

Ce conseil devrait se réunir pour la première fois avant la fin de l'année scolaire et aborder

des questions soulevées tant par les parents d'élèves que par la ville. Cette volonté de consolidation du dialogue répond à un des axes du Projet Educatif Territorial 2018-2021 adopté pour Saint-Jean et validé par l'Etat, l'Education nationale et la Caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne.

Une floraison de prix pour une "Journée du Livre enfant" réussie

À l'initiative des associations de parents d'élèves des écoles de Saint-Jean, la 4^e édition de la Journée du Livre enfant a eu lieu le 20 janvier dernier, dans la prolongation de la nuit de la Lecture organisée la veille par la Médiathèque et la Ludothèque. Les lauréats des concours de nouvelles et poèmes en élémentaire et d'illustrations en maternelle, dans le cadre de la Journée du Livre enfant :

Pour les enfants nés en 2010 ou 2011 :

- Morgan SALIBA LOPEZ, CE2 école élémentaire Preissac pour la nouvelle « Le robot se piégeant par lui-même » ;
- Tina STOSIC, CE2 école primaire Marcel Langer pour la nouvelle « la famille des 15 ».

Pour les enfants nés en 2009 :

- Johan LEROUX CM1 école primaire Centre pour la nouvelle « Entre toi et moi ».

Pour les enfants nés en 2008 :

- Ivana STOSIC CM2 école primaire Marcel Langer pour la nouvelle « Le kidnappeur ».

Prix spécial du jury accordé à Elisa CASTAGNEDE et Sidonie CLAUZADE CM1 école primaire Marcel Langer pour « Blanche neige sauvée par le numérique ».

Les lauréats du concours d'illustrations :

- Julia PACHER Grande section école primaire Marcel Langer ;
- Rayhan M'HAMDI Grande section école primaire Centre ;
- Juliette GIL Moyenne section école primaire Marcel Langer.



Chaque enfant s'est vu remettre un lot d'ouvrages offerts gracieusement par la Librairie « Les Passantes » à L'Union, et les maisons de la presse Tahou et Dubois de Saint-Jean.

Interview des lauréates

Comment avez-vous eu l'idée de faire appel à Blanche-Neige ?

Élisa & Sidonie : Comme la maman de Sidonie aime beaucoup les livres, elle a eu l'idée de nous proposer un conte détourné.

Pourquoi avez-vous participé ?

Sidonie : Je participe à ce concours chaque année et j'ai déjà gagné quand j'étais en CE1.

Élisa : Je participe à ce concours chaque année aussi.

Lisez-vous beaucoup ? souvent ?

Sidonie : Oui je lis souvent, j'aime les livres d'aventures et d'enquêtes.

Élisa : Moi je préfère les Bandes dessinées.



2^e édition du FORUM INTER-COMMUNAL POUR L'EMPLOI

Dans le cadre des **3 jours pour l'emploi**, du **jeudi 28 mars au mercredi 3 avril 2019**, les communes de Saint-Jean, L'Union, Fonbeauzard, Aucamville et Launaguet organisent des actions en direction des personnes en recherche d'emploi et des entreprises/employeurs situés sur les cinq communes :

À Launaguet :

Jeudi 28 mars de 9h à 12h et 14h à 17h en partenariat avec le CBE₃₁ : atelier de présentation du forum, des offres, préparation individuelle pour ceux qui veulent (travail cv et entretien).

Vendredi 29 mars et mardi 2 avril en partenariat avec l'association Trajectoire : ateliers d'aide à la recherche d'emploi (aide à la rédaction de curriculum vitae, lettres de candidature, simulation d'entretien...).

À Fonbauzard et Aucamville :

lundi 1^{er} avril de 9 h à 12 h en partenariat avec le Comité de Bassin pour l'Emploi Nord et la nouvelle maison des chômeurs de Toulouse : atelier d'aide à la création d'activité ou reprise d'activité

À L'Union :

lundi 1^{er} avril de 14 h à 17 h : atelier « se préparer à réaliser un cv vidéo ». Des conseils en termes d'élocution, de gestes et de posture à adopter pour se présenter aux recruteurs en donnant la meilleure image de soi. Animé par 2 intervenants : un réalisateur et un coach en développement personnel.

À Saint-Jean :

mardi 2 avril de 9 h à 12 h à l'espace Séniors des Granges, en partenariat avec le Pôle Emploi de Castelginest et l'AFT. Atelier découverte des métiers du Transport et de la logistique. Préparation opérationnelle à l'embauche, rencontres avec des employeurs...

À L'Union :

mercredi 3 avril de 9 h à 13 h. Forum pour l'emploi à la Grande Halle.



Si vous êtes intéressés par un ou plusieurs ateliers, envoyer vos coordonnées à s.civique@mairie-launaguet.fr ou remplir directement en ligne votre inscription sur le site la mairie de saint-jean.

Aucamville • Fonbeauzard • Launaguet • L'Union • Saint-Jean

ensemble POUR L'EMPLOI

3 AVRIL / 9h-13h

Grande Halle de L'Union



5 communes se mobilisent pour un **FORUM DE RECRUTEMENT**

Ateliers dans les communes **les 28 mars, 1^{er} et 2 avril**



Vous êtes acteur du tissu économique local, vous avez des postes à pourvoir à court ou moyen terme ainsi que des postes en alternance et vous souhaitez réserver un stand, contactez Isabelle Hubac : tél : 05 32 09 67 10 ou par mail : isabelle.hubac@mairie-saintjean.fr

Portrait d'Oana Barbacariu, la nouvelle responsable du RAM



Éducatrice de Jeunes Enfants et diplômée en droit, Oana Barbacariu est responsable du RAM de Saint-Jean depuis le 7 janvier 2019. Elle souhaite mettre à profit sa solide expérience dans diverses structures Petite enfance afin de favoriser la participation du RAM dans la dynamique locale d'accueil du jeune enfant.

Attaché à la Direction Solidarité et Petite Enfance, le RAM est un service municipal en direction des familles (parents et enfants), des Assistantes Maternelles Agréées et des auxiliaires parentaux « garde à domicile ».

Porte d'entrée unique pour les parents et futurs parents, le RAM informe sur les différents modes de garde existants et les accompagne dans leurs démarches : demande de préinscription en accueil individuel et collectif, liste actualisée des agréments... Depuis son arrivée, elle a rencontré individuellement les assistantes maternelles afin de recueillir leurs attentes au regard des missions du RAM définies par la Caisse d'Allocations Familiales :

- Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles dans une démarche de formation continue (réunions d'information, échanges autour des pratiques professionnelles, intervenants extérieurs...);
- Valoriser le métier d'Assistante maternelle auprès des parents ou futurs parents en mettant l'accent sur la qualité de l'accueil individuel;
- Faire du RAM un lieu de rencontre, de partage et d'enrichissement des enfants comme des professionnels.

Lors des accueils collectifs, le RAM favorisera l'ouverture, la création, le partage des idées et des supports éducatifs à destination des professionnels et des familles. Sous l'impulsion de l'équipe municipale, le RAM tissera des liens avec les acteurs et partenaires du territoire : les multi-accueils, Les Granges (centre social, médiathèque, ludothèque), les écoles maternelles, les associations... à travers des projets fédérateurs et participatifs.

Accueils collectifs des assistantes maternelles accompagnées des enfants : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et accueils individuels sur rendez-vous : mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 au **Relais des Assistantes Maternelles** à la Maison de l'Enfance et de la Famille (37 Bis Av. Lapeyrière) Tél. **05 32 09 68 31 ram@mairie-saintjean.fr**

Accueils sur rdv des parents ou futurs parents en recherche d'un mode de garde individuel et collectif : lundi de 13h30 à 17h30 et mardi de 9h à 17h30 au Pôle Petite Enfance (Espace Victor-Hugo -4 Ch. du Bois-de-Saget) Tél. **05 32 09 68 36 - petite.enfance@mairie-saintjean.fr**

Projet Vacances Séniors

Dans le courant de l'année 2019, le CCAS de Saint-Jean envisage de proposer un séjour destiné aux séniors de la commune en partenariat avec l'ANCV.

Ce projet concerne les personnes âgées de 60 ans et plus (55 ans pour les personnes en situation de handicap) résidentes à Saint-Jean, retraitées ou sans activité professionnelle. Elles peuvent être accompagnées par le/la conjoint(e) qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé).



160 destinations à la mer, à la campagne ou à la montagne sont proposées en pension complète avec hébergement en chambre double. Les séjours en formule 5 jours/4 nuits se déroulent en village de vacances, résidences ou hôtels avec des activités quotidiennes sur site, des animations en soirée et au moins une journée d'excursion.

Les tarifs tiennent compte des situations financières de chacun. L'ANCV finance une partie du coût du séjour hors transport pour les retraités non imposables et l'aidant familial ou professionnel qui accompagne une personne âgée en perte d'autonomie ou en situation de handicap.



Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec le Pôle Solidarité Famille et Petite Enfance :

Espace Victor-Hugo - 4 chemin du Bois-de-Saget
31240 Saint-Jean - 05 62 09 68 25
centre.social@mairie-saintjean.fr

Interdiction des pesticides par les particuliers



faible risque ou utilisables en agriculture biologique, restent autorisés.

Jardiner sans pesticide : quelles solutions alternatives ?

Vous êtes jardinier amateur ? Pour remplacer les pesticides chimiques, il vous est par exemple possible de :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol ;
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels ;
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs ;
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des herbes indésirables et de la sécheresse.

Particuliers, jardiniers amateurs... la réglementation évolue

À compter du 1^{er} janvier 2019, la réglementation contre l'utilisation des pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs évolue. Vous ne pouvez plus les acheter,

les utiliser et les stocker pour jardiner ou désherber. Pour rappel, les pesticides, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit d'herbicides, fongicides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à

Le site de référence pour jardiner sans pesticide : www.jardiner-autrement.fr

Saint-Jean et le développement durable, une histoire qui dure



Préservation d'espaces naturels



Politique zéro-phyto sur l'espace public communal et gestion alternative (fauchage tardif, écopâturage)



Installation d'un rucher



Réduction de l'éclairage public nocturne



Projet nichoir à Chauve-souris

En cohérence avec les actions déjà engagées depuis plusieurs années par la municipalité, le service développement durable a proposé aux enfants de l'ALSH de construire des nichoirs à chauve-souris et mésanges, pendant les vacances de février. Cette action concilie développement durable, et plus particulièrement lutte alternative contre les espèces envahissantes (moustiques et processionnaires du pin), et implication des enfants en la matière. Ces nichoirs seront fabriqués avec de nouvelles technologies grâce au FabLab « Créatech ».



Dessine-moi Toulouse : la ville retient le projet porté par VIAE PARTICIPATIONS



Les enjeux de l'appel à projets Dessine-moi Toulouse pour la commune de Saint-Jean sont nombreux et peuvent se résumer ainsi :

- Créer des espaces publics apportant une centralité lisible du cœur de ville de Saint-Jean ;
- Apaiser les déplacements piétons ;
- Redynamiser le centre-ville en y apportant une meilleure lecture des espaces.

Outre la société VIAE Participations qui porte le projet, l'équipe est constituée de :

- **Collectif A+U** qui assure la conception et la réalisation du projet ;
- **Macadam Gardens** qui intervient en tant que paysagiste ;
- **Palenca**, assistance à maîtrise d'ouvrage sur les questions de concertation et de développement durable ;

- **la SCOP ECOZIMUT**, bureau d'études thermiques, spécialisé sur les matériaux bio-sourcés ;
- **ALLO BERNARD**, porteur du projet et exploitant de la conciergerie (café, petit entretien, organisateurs de rencontres...).

Le projet « A la place du Cœur » s'inscrit dans la volonté d'accompagner la transition démographique de la commune et de répondre au plus près aux attentes et besoins de ses nouveaux habitants.

L'enjeu est donc que le Cœur de Ville de Saint-Jean, qui réunit à la fois des équipements publics, administratifs, culturels, sociaux et éducatifs, des commerces et des transports, puisse développer une fonction d'accueil forte de nouveaux arrivants et capte les nouveaux usages et nouvelles attentes de cette population.

Le projet proposé par le groupement repose ainsi sur la combinaison :

- de logements spacieux destinés principalement à des propriétaires occupants – garantissant une copropriété active et entretenue – et de logements répondants aux nouveaux modes d'habiter (nous y reviendrons) ;
- d'une place ouverte sur les équipements et commerces du quartier, permettant de renforcer la visibilité de la dimension multifonctions propre à un centre-ville ;
- d'un café-conciergerie Allo Bernard capable de remplir une véritable mission d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants tout en répondant en mode « agile » à l'accompagnement des nouveaux usages de la ville, une sorte de Tiers-Lieu en ville.

Ces idées sont le socle de la réflexion et du projet retenu par la Ville, qui sera soumis à une large concertation pour finaliser les usages des lieux et les aménagements des espaces publics.



Les idées force de ce projet seront présentées par l'équipe lauréate à l'occasion d'une réunion publique, le mercredi 17 avril, à 18h30, à l'espace Sénior des Granges.



Service Civique : un engagement volontaire au service des Granges

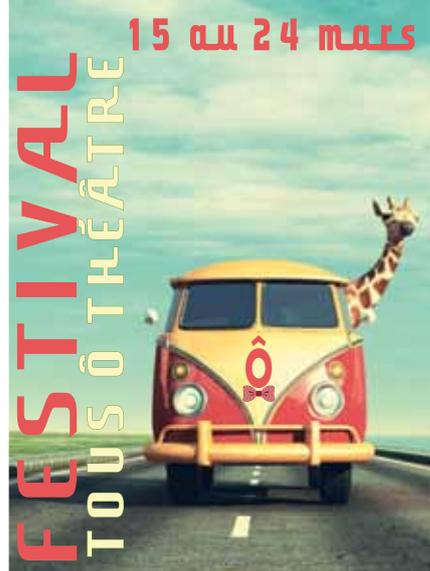


Un nouveau visage au sein des Granges, celui de Charlyne Amardeil depuis le 18 février 2019. Charlyne a pour mission, pendant 8 mois, d'accompagner des projets de médiation en lien avec la programmation en direction des publics et de participer à l'accueil des publics au Café des Granges, espace de convivialité et d'échanges.
« Avec la Ligue de l'Enseignement qui nous accompagne sur ce dispositif, nous avons souhaité donner la possibilité à un jeune de

vivre de nouvelles expériences par le biais de cette mission, de contribuer au renforcement du lien social, de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences », indique Céline Moretto, Adjointe en charge de l'Education et de la Famille.

Le service civique, c'est quoi ?

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580,55 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... en France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Le jeune bénéficie d'un tutorat individualisé, d'un accompagnement et d'une aide pour la définition de son projet d'avenir.



Dans le cadre de Tous Ô théâtre, la Médiathèque et la Ludothèque vous proposent :

Mardi 19 mars à 10h30

CONTES pour toutes petites oreilles : spectacle « **Œuf Mimosa** » par la Compagnie Animazur. Mimosa invite les tout-petits à jouer avec elle et sa poule Cocotte. Les enfants sont des explorateurs, ils se prêtent au jeu et leur participation est précieuse.
À partir de 6 mois - Espace seniors
Sur inscription à la médiathèque
(05 32 09 67 50) - Adulte : 3 euros

Mercredi 20 mars de 15 à 17h

JEUX d'improvisation théâtrale où chacun peut tester ses talents de comédien.

À partir de 9 ans - L'Atelier

Samedi 23 mars de 10h à 13h

« Coups de théâtres », **UN ATELIER D'ÉCRITURE** pour s'immerger dans l'univers du théâtre.



Ouvert à 10 participants, adultes et ados - L'Atelier - Gratuit - Sur inscription à la Médiathèque
(05 32 09 67 50)

1^{re} Fête des Granges le 18 mai



Bientôt un an que les Granges sont ouvertes. Un anniversaire qui ne pouvait pas passer inaperçu ! La Ville souhaite organiser un temps festif et convivial à l'image du lieu pour fêter cet événement avec les publics. Au programme dès 16h30, diverses animations organisées par l'équipe des Granges, spectacle tout public et apéro musical suivi d'un repas partagé.

Plus de détail bientôt sur www.mairie-saintjean.fr

Prochain « Atelier ouvert », vendredi 29 mars à 18h30



Nous vous proposons deux heures d'atelier d'écriture autour du roman « Les billes du Pachinko » d'Elisa Shua Dusapin.

Dans la première page, on ignore ce que Claire vient faire à Tokyo, on ne sait pas que l'étrange appartement qu'elle découvre est

un ancien hôtel, on ignore pourquoi elle s'y trouve. C'est la base technique de tout récit : un jeu qui se joue à deux, avec le lecteur...

Sur inscription au 05 32 09 67 50
15 euros

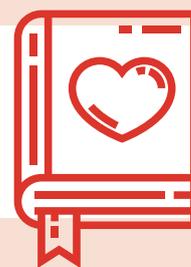


La Grande Lessive

Qui dit Printemps, dit couleurs ! Et cela tombe bien, le Relais d'Assistante Maternelle et Les Granges participent le 28 mars à La Grande Lessive® qui a pour thématique **la couleur**. Cette manifestation, créée par Joëlle Gonthier, est une « installation artistique éphémère faite par tous autour de la Terre ». Le principe est le même partout : accrocher sur un fil à l'aide de pinces à linge, des réalisations plastiques au format A4. À l'occasion de cet événement, chacun sera invité à admirer et/ou exposer dessins, peintures, collages, photos, images numériques, poésies visuelles aux Granges et à la Maison de l'Enfance et de la famille. Une petite exposition autour de **la couleur** sera également proposée à la médiathèque du 26 au 30 mars.



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



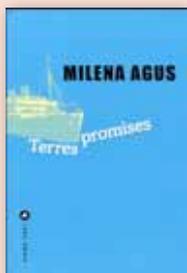
ROMANS



Patrick Grainville, Falaise des fous, Ed. du Seuil

Voici le récit de la vie d'un jeune Normand, Charles, entre 1868 et 1927. Orphelin de mère, jamais reconnu par son père, il s'est installé à Etretat chez son oncle. Il découvre la peinture à travers les œuvres de Monet et la naissance de l'impressionnisme et suit les métamorphoses de ce mouvement pictural, guidé par deux amantes : Mathilde, une bourgeoise mariée, puis sa belle-fille, Anna, passionnée. Elles l'initient à Monet, Courbet, Bourdin. Il découvre également

Maupassant, Flaubert et Hugo. L'auteur nous livre un roman foisonnant, enrichissant avec sa galerie de tableaux et le récit d'événements historiques (la Commune, la guerre de 14-18, la catastrophe de Courrières, le premier vol transatlantique...). Après cette lecture, vous n'aurez qu'une envie : vous plonger dans la contemplation des tableaux impressionnistes...



Milena Agus, Terres promises, Liana Levi

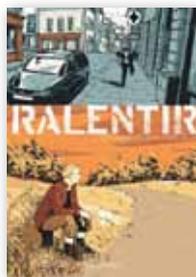
Saga familiale qui se déroule en Sardaigne. Juste après la guerre, Rafaele déménage sur le continent, avec sa femme Esther et leur fille Felicita.

Esther pense que l'Italie est la terre promise, mais elle a le mal du pays et rêve de retourner en Sardaigne. Finalement, la famille va y revenir. Leur fille Felicita s'adapte aux coutumes locales et tombe amoureuse du fils de la famille la plus riche de l'île... Malheureusement, ce n'est pas réciproque ; malgré tout va naître Gregorio qui trouve son bonheur dans la musique. On s'attache aux personnages qui font naître de belles émotions et l'on comprend que chercher la terre promise est un leurre...

BD ADULTE

Horellou & Le Lay : Ralentir

Deux personnages principaux dans cette histoire... Emma, l'autostoppeuse, qui va par choix de CDD en CDD pour garder sa liberté... même si cette liberté se transforme en pauvreté pécuniaire... Et David, le commercial qui vient d'obtenir une promotion, qui mise beaucoup sur son travail et son avenir professionnel... au dépend évidemment de sa vie de famille... Ralentir, prendre le temps de faire le point. Vivre autrement, au plus proche de sa propre conception du bonheur. Un récit social intelligemment mené, joliment illustré qui nous questionne sur notre façon de vivre.



BD ADO

Scott Pilgrim, une série de 6 comics écrite et dessinée par Bryan Lee O'Malley

La vie de Scott Pilgrim est géniale. Il a vingt-trois ans, il joue dans un groupe de rock, il est « entre deux boulots » et il sort avec une mignonne petite lycéenne. Tout est fabuleux jusqu'au moment où une livreuse en rollers nommée Ramona Flowers, sérieusement atomique et dangereusement trendy, commence à traverser ses rêves et à le croiser à des fêtes. Mais le chemin qui mène à Mlle Flowers n'est pas couvert de pétales de roses. Ses sept ex-petits amis maléfiques barrent la route du véritable bonheur de Scott. Pourra-t-il vaincre les méchants et gagner le cœur de cette fille sans chambouler intégralement sa précieuse petite vie ?



DVD

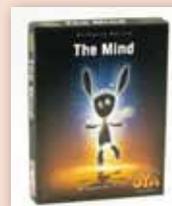
Moi, Daniel Blake de Ken Loach

Ken Loach revient avec une fresque sociale vertigineuse à la Dickens. Qu'elles semblent loin, les velités de retraite du britannique, lui qui se montre plus révolté que jamais. Palme d'Or au Festival de Cannes 2016. Daniel Blake est un charpentier de 59 ans. Après une crise cardiaque, son généraliste,



son cardiologue et son kiné lui interdisent de reprendre le travail. Pourtant, l'agent médical accrédité par le gouvernement britannique le juge apte à reprendre une activité professionnelle. Ce jugement marque le début d'une descente aux enfers.

JEUX



The mind : peut-on gagner sans communiquer ? Les joueurs disposent de cartes numérotées de 1 à 100, elles doivent être jouées en ordre croissant et il est interdit de parler, mimer ou donner le moindre indice. Cela semble impossible et pourtant... Plus qu'un jeu, the mind est une expérience à vivre pour 2 à 4 joueurs à partir de 8 ans.



Dragons : Tout le monde le sait, les dragons sont cupides, tellement qu'ils en oublient une chose essentielle : manger. C'est un jeu stratégique d'observation, les trésors s'accumulent en différents tas au centre de la table, chacun est libre de constituer une pile ou de placer son dragon sur l'une d'entre elles. Lorsque tous les dragons ont été posés, on procède au compte des points, mais gare à celui qui a oublié de faire des réserves de nourriture, l'or et les bijoux ne sont pas très digestes. Pour 2 à 6 joueurs à partir de 8 ans.

Élections Européennes 2019

L'Union Européenne compte 27 pays dont les représentants seront élus le 26 mai 2019 pour 5 ans au suffrage universel direct (1 seul tour). 705 euro-députés composent le Parlement Européen dont 79 pour la France. À partir de cette année, le gouvernement a décidé que notre pays ne compterait plus qu'une circonscription nationale unique (au lieu de huit auparavant). Ainsi, chaque parti politique présentera une liste de candidats pour



l'ensemble du territoire national. La gestion des listes électorales est réformée à compter du 1^{er} janvier 2019 avec la créa-

tion d'un Répertoire Electoral Unique (REU) géré par l'INSEE. Les inscriptions sur les listes électorales sont facilitées puisqu'elles seront dorénavant possibles jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin. Toutefois, et à titre transitoire, pour les élections Européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, les citoyens pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au **31 mars 2019** en mairie ou par téléprocédure sur le site service-public.fr.



Identification des animaux domestiques

Depuis le 1^{er} janvier 2012, tout chat domestique âgé de plus de 7 mois doit être identifié par puce électronique ou par tatouage. Cette mesure permet d'avoir une visibilité statistique sur la population féline en France, même si de nombreux chats restent à ce jour non identifiés par leurs propriétaires.

Faire identifier son animal apporte une sécurité en cas de disparition, de fugue, de vol, d'accident, et elle est essentielle si vous comptez voyager à l'étranger avec votre chat, voire obligatoire dans certains pays. D'un point de vue légal, l'identification est également obligatoire avant de céder un chat, pour les professionnels comme pour les particuliers.

À noter que l'identification des chiens est également obligatoire en France depuis 1999 par les mêmes procédés (tatouage ou puce électronique).

Hôtel de ville : un nouvel espace d'accueil du public



Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles, le hall de l'hôtel de ville fait peau neuve. Ce dernier a été entièrement repensé. Ainsi, après deux mois de travaux, son agrandissement offre dorénavant un espace de réception du public de près de 50 m². Le service de l'État-Civil est éga-

lement concerné puisque de nouveaux bureaux lui sont dédiés.

Le renouvellement du mobilier donne à cet ensemble une touche plus moderne et chaleureuse. Une borne interactive y sera prochainement installée et proposera la diffusion de l'affichage légal ainsi qu'une multitude d'informations.



CHEMIN LAPEYRIÈRE

Effacement des réseaux et création de trottoirs
Durée : janvier à juin 2019
 300 000 €
 Financement SDEHG + TM + Ville



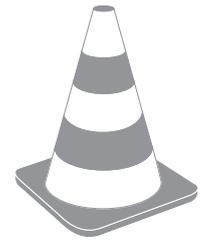
ECOLE PREISSAC

Rénovation façades
Durée : décembre 2018 - avril 2019
 500 000 €
 Financement Ville et CD31



GALERIE LA MOSAÏQUE

Rénovation éclairage, plafond et peinture
Durée : mai 2019
 10 000 €
 Financement : Ville



ESPACE ALEX JANY

Réhabilitation
Durée : mai 2019 à septembre 2020
 2 500 000 €
 Financement : Ville et CD31



RUE DES ROSES

Rénovation des trottoirs
Durée : janvier à avril 2019
 350 000 €
 Financement TM



MARQUISAT

Rénovation éclairage public (tranche 3)
Durée : décembre 2018 à mai 2019
 320 000 €
 Financement SDEHG + Ville



ALLÉE DU VAL D'ARAN

Réfection des piétons autour de l'aire de jeux
Durée : mars-avril 2019
 23 000 €
 Financement : TM

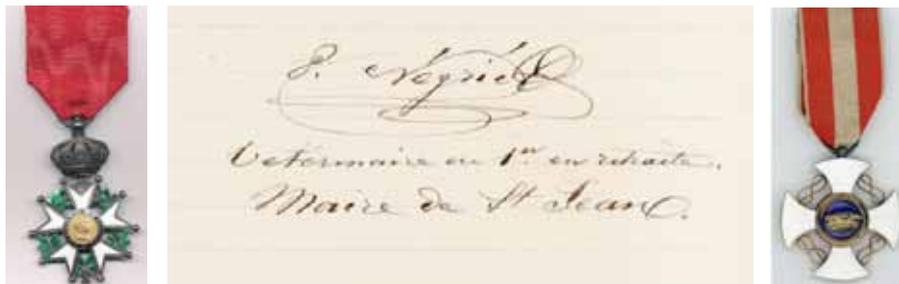


RUE JEAN MONNET

Création de stationnements
Durée : mars-avril 2019
 60 000 €
 Financement : TM



Quand le maire Pierre Négrié voulait être promu officier de la Légion d'honneur



La signature de Pierre Négrié, maire de Saint-Jean, entourée des médailles de chevaliers de la Légion d'honneur et de la Couronne d'Italie.

Fils de Pierre Négrié et de Marie Galarin, Pierre Bertrand Négrié (parfois orthographié Négrier) naît le 28 mars 1814, chemin de Verdale. Le jeune homme fait ses études à l'Ecole vétérinaire de Toulouse où il est diplômé le 28 août 1833. Sa carrière devient militaire et le conduit de l'école de cavalerie à divers régiments... Par décret du 29 mai 1861, Pierre Négrier est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Quelques années plus tard le roi Victor Emmanuel II le fait chevalier de la Couronne d'Italie : « Cette décoration ne pouvait pas être donnée à un homme plus honorable. M. Négrier (sic) jouit dans notre pays de l'estime de tous, qu'il mérite par son obligeance désintéressée. C'est un homme de bien dans l'acception complète du mot », note alors la presse. Mais le vétérinaire militaire, deux fois chevalier par ses décorations, brigue maintenant le titre d'officier du Premier Ordre national... Pierre Négrier occupe les fonctions de maire de Saint-Jean de 1875 à 1883. Depuis Saint-Jean, ce 1^{er} juillet 1878, il écrit au Grand Chancelier en soulignant : « Désirant obtenir la croix de la Légion d'honneur, je prends la liberté de placer mes titres sous vos yeux avec l'espoir que vous daignerez les prendre en grande considération... ». Et après

les avoir énumérés, il ajoute : « Depuis cinq ans que je suis rentré dans mes foyers, je rends les plus grands services dans le pays – dont je suis considéré comme la providence – par les soins entièrement gratuits que je donne à tous les animaux malades pour lesquels je suis appelé. Maire de ma commune depuis bientôt 4 ans, j'en remplis les fonctions avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement ». Dans un courrier du ministère de la Guerre adressé au Grand Chancelier, le 27 août 1878, il est écrit : « M. Négrié était très favorablement noté, mais n'a pas été proposé pour la récompense qu'il désire obtenir ». Et pour cause... En tant que maire de Saint-Jean, il ne dépend plus du ministère de la Guerre, mais de celui de l'Intérieur ! Et si ce ministère dispose de quelques réserves de décorations, il signifie au requérant qu'il n'a pas assez d'ancienneté en tant que 1^{er} Magistrat de la commune. Patatras, mais Pierre Négrié s'accroche encore et en juin 1881 même le général Appert, commandant le 17^e corps d'armée, intervient, en vain, en sa faveur auprès du Grand Chancelier. Pierre Négrier s'éteint le 5 février 1885, à l'âge de 68 ans. Malgré sa quête pathétique pour l'obtenir, il n'aura jamais été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.



L'histoire des rues



Impasse Clémence-Isaure

Non loin de la Ville rose, cette voie rappelle aux Saint-Jeannais la mémoire d'une femme de l'époque médiévale... Clémence Isaure. Il s'agit d'un personnage semi-légitime auquel est attribué la fondation voire la restauration de l'Académie des Jeux Floraux « Acadèmia dels Jòcs Florals », en occitan. Cette société littéraire fondée en 1323 à Toulouse distribuait chaque année des récompenses aux meilleurs poètes. Il s'agissait de cinq fleurs d'or ou d'argent : la violette, l'églantine, le souci, l'amarante et le lys.



Rue Jean-Moulin

Né le 20 juillet 1899 à Béziers, Jean Moulin est un haut fonctionnaire et résistant français. La plaque de rue qui véhicule sa mémoire précise qu'il est fondateur du « C N » s'est à dire du Conseil national de la Résistance, délégué par le général De Gaulle. Cet organisme dirige et coordonne la Résistance intérieure française. Refusant l'occupant nazi, ce préfet d'Eure-et-Loir, compagnon de la Libération en 1942, est arrêté le 21 juin 1943. Torturé par la Gestapo, Jean Moulin meurt le 8 juillet 1943.



GESTION DE L'EAU À SAINT-JEAN

Grâce à la Métropole, **dès 2020, notre eau du robinet sera la moins chère de France**

En 2020, 100 % des habitants de Toulouse Métropole vont bénéficier d'une baisse importante du prix de l'eau et de l'assainissement. Cette bonne nouvelle illustre l'utilité de la Métropole pour les communes qui, seules, n'auraient pas pu obtenir un tel résultat.

À l'heure où le pouvoir d'achat est menacé, la baisse du prix de l'eau et de l'assainissement est une bonne nouvelle pour tous les habitants des communes de Toulouse Métropole. Elle s'explique par la négociation qui a été menée à l'échelle métropolitaine et la mise en concurrence de tous les modes de gestion, régie publique incluse.

Conjuguée à l'importance du marché que représentent les 37 communes de Toulouse Métropole, cette double-concurrence inédite ayant pesé sur les entreprises a permis d'obtenir les tarifs les plus bas de France, pour l'eau (déléguée à Véolia) comme pour l'assainissement (délégué à Suez) et de faire chuter le prix du mètre cube à 2,91€ TTC (valeur 2020, facture base 120 m³).

Les élus de Toulouse Métropole ont largement voté en faveur de ce dispositif, le 13 décembre dernier. Notons qu'ils avaient adopté le principe, dès juin 2017, d'un tarif unique entre Toulouse et les 36 autres communes de la Métropole. La ville-centre dispose, c'est inédit, d'un service des eaux sans dette. En acceptant malgré sa situation singulière un prix unique pour les 37 communes, mutualisant sa bonne gestion, en quelque sorte, c'est Toulouse qui permet d'assurer une telle baisse pour 100 % des habitants de la Métropole.

Lors du conseil municipal du 19 décembre 2018, Madame le Maire fait part à l'Assemblée du vote relatif à la DSP eau et assainissement qui a eu lieu au cours du Conseil métropolitain du 13 décembre :

- 134 élus
- 1 élue n'a pas pris part au vote car employée par un cabinet d'audit intervenant dans la procédure.
- 13 abstentions
- 84 votes « pour »
- 36 votes « contre »

Pour la Ville de Saint-Jean, il a été fait un vote différencié : Michel FRANCES s'est abstenu et Madame le Maire a voté contre.

Voici ses explications : « Il est difficile de voter tous les deux contre un prix de l'eau qui passe, je le rappelle, de 3,46 euros par m³ à 2,91 euros par m³ ; nos citoyens ne le comprendraient pas. Par contre, malgré le bon travail des services de la Métropole, sur la gouvernance, nous considérons qu'une régie permet à la collectivité de mieux être en responsabilité, d'agir directement, avoir un fonctionnement plus transparent et plus démocratique, de mieux surveiller de nouveaux risques sanitaires.

Nous proposons une régie sur la production et la distribution d'eau potable immédiate et une intégration de l'assainissement dans un deuxième temps car il est trop tard pour reprendre l'assainissement en régie compte tenu de sa complexité. Cette solution permettrait de bénéficier d'un excellent prix et de mettre en place une solution d'avenir garante d'une maîtrise publique transparente et démocratique d'une eau qui est déjà au cœur de nombreux enjeux sociaux, écologiques ou économiques.

C'est d'ailleurs ce que le groupe socialiste a exprimé lors du Conseil de la Métropole. »

toulouse
métropole

en grand !

Le don du sang

Collectes de sang en 2019 sur SAINT-JEAN, à l'espace Séniors des GRANGES.

- 24/25 mai ;
- 30/31 août ;
- 6/7 décembre.

Venez nombreux, de 18 à 70 ans révolus, avec vos papiers d'identité et non à jeun. Nous vous attendons le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h.

La pêche

2018 a été l'année du changement pour l'APSJ (l'Association des Pêcheurs de Saint-Jean), puisqu'un nouveau président a été élu, à l'occasion de l'Assemblée générale organisée en mai. Aussitôt dit aussitôt fait : plusieurs bénévoles ont souhaité faire partie du nouveau bureau, comme Nathalie Alhama, trésorière, et François Lay, secrétaire. Sur le plan administratif, certains documents ont été réactualisés comme les statuts de l'Association, le Règlement Intérieur et les mises à jour préfectorales, et d'autres rédigés comme « la Convention entre la Ville de Saint-Jean et l'APSJ », signée le 5 octobre entre Madame le Maire de Saint-Jean, Marie-Dominique VEZIAN, et le nouveau président de l'APSJ, Patrick VICQUELIN. Ce document est fondamental, car il précise les obligations de chacun.



Pour ce qui concerne notre association, nous devons désormais assurer :

La gestion halieutique du Plan d'eau, c'est à dire :

- veiller à la population piscicole constituée de brochets, sandres, blackbass, perches, gardons, carpes et truites ;
- surveiller l'évolution des espèces invasives ;
- effectuer des lâchers de truites (maximum 9 par an et 110 kg par lâcher). Préalablement, elle vérifie la température des eaux, car, afin de respecter la biologie des animaux, d'éviter toute mortalité liée à des conditions inadéquates et les conséquences pour le milieu, aucun lâcher n'est effectué à des températures supérieures à 20° C.

Le respect de la réglementation, grâce à nos deux gardes-pêche assermentés, Dominique OPERTI et Daniel METAIS.

La surveillance de l'évolution du milieu et du site, comme :

- la hauteur et la température de l'eau ;
- les abris de nidification ;
- la présence de déchets ;
- la sécurité du site et d'une éventuelle défaillance de ses équipements.

La commune, pour sa part, s'engage à :

- mettre à la disposition de l'association chaque année les parties du domaine communal du Lac de la Tuilerie ;
- faciliter l'accès du site à tous les adhérents de l'association dans le cadre des activités de pêche ;
- assurer l'entretien des abords du Lac dans une logique de développement durable et de préservation de la biodiversité ;
- gérer les équipements installés sur et aux abords du Lac.

Deux projets sont à l'ordre du jour en 2019 :

- Une journée citoyenne (à l'initiative de Mme le Maire) qui mettrait à chaque habitant de Saint-Jean de procéder en une demi-journée à l'entretien et la mise en valeur du Lac de la Tuilerie, qui serait suivie d'un Barbecue.
- Une journée de Pêche à l'attention de l'ALSH, du club ados de Saint-Jean et des jeunes du Quartier (encadrés par un moniteur de Toulouse Métropole, lui-même pêcheur et adhérent de l'APSJ), et de nos plus fidèles amis pêcheurs qui prodigueraient à la nouvelle génération tous les conseils et astuces afin de devenir un pêcheur émérite...

Notre Association, constituée de 130 adhérents, en profite pour souhaiter à tous les habitants de Saint-Jean, une bonne et heureuse année !!! *Le Président de l'APSJ, Patrick VICQUELIN*

Elles reviennent... Encore



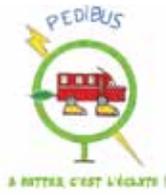
Voici de bien drôles de dames ! Comédiennes amateurs, ce sont des assistantes maternelles qui ont formé une association et ont monté une troupe de théâtre. Les pièces, intermèdes et autres s'adressent aussi bien à un public d'adultes que d'enfants. Les origines de la troupe remontent à un projet qui trottait dans leurs têtes depuis un moment déjà. Après avoir expérimenté le théâtre à plusieurs reprises au sein du relais des assistantes maternelles de Saint-Jean, et fortes du succès de l'année 2017, où elles avaient joué « Elles reviennent... sous le soleil », ce fut la chronique d'une aventure amorcée. Et le nom de la troupe, non moins une évidence. Puisqu'elles sont revenues... encore ! Pour l'année 2019, vous les retrouverez sur des animations marché, vide-greniers, etc. Par ailleurs, elles se proposent de venir faire des prestations pour des fêtes (Noël, carnaval, arbres de Noël, jouer pour les enfants des crèches, des écoles, des hôpitaux etc). Dans les tiroirs, « un voyage en PARENTALITAN », à destination des parents surbookés, une revisite de la très jolie et touchante histoire du livre d'Éric Emmanuel Schmitt « Oscar et la dame rose » et une revisite du conte contemporain d'Harry Potter, nommé « Les petits Pouldard ». Elles ont donné rendez-vous sur le marché de plein vent samedi 9 février, pour une animation bigarrée truffée de sketches et de personnages surprises. Elles vous proposeront dégustation de crêpes, du chocolat chaud, des bonbons, des roses des sables etc. Vous souhaitez les rencontrer, échanger autour d'un projet : Elles Reviennent... Encore

Tél. : 06 62 63 61 57

Mail : asso.encore1@gmail.com

Instagram : <https://www.instagram.com/elles.r>

À pattes c'est l'éclate : Le Pédibus de Preissac



L'association des parents d'élèves de l'école Preissac travaille à la mise en place d'un pédibus. Le pédibus est un groupe d'écoliers conduit à pied par des adultes suivant un itinéraire précis jusqu'à l'école. Cela fonctionne de la même façon que des lignes de bus classiques, sauf que le ramassage se fait à pied. Après avoir recueilli les besoins via une enquête, les parents d'élèves ont élaboré trois lignes de bus, qui seront mises en service tous les mercredis matin à compter du 15 mai prochain :

- une ligne jaune démarrant de la rue des Muriers ;
- une ligne verte démarrant de la rue de la Rouquette ;
- une ligne bleue démarrant du boulevard des Pensées.

En parallèle les élèves ont participé à deux concours pour trouver le logo et le slogan du pédibus. Courant avril, les parents recevront les modalités d'inscription. Si vous avez des questions, des suggestions, envie de participer à ce projet... n'hésitez pas à contacter l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Preissac : fcpepreissac@gmail.com

MJC

La MJC de Saint-Jean développe une nouvelle programmation participative. La MJC a imaginé un projet de soirées gratuites et ouvertes à tous, autour de thèmes divers dont l'objectif est de faire vivre l'espace jeunesse et famille en créant des moments de convivialité. La programmation de ces soirées est ouverte à toute personne désireuse de partager un savoir, une passion, un loisir ou autre, qu'elle soit jeune ou moins jeune, adhérente ou non...



Venez co-organiser avec nous le prochain rendez-vous de vos vendredis soirs aux Granges ! Pour participer à l'organisation de ces soirées, ou simplement proposer une thématique, [contactez-nous au 05 32 09 67 60](mailto:contactez-nous@0532096760) ou à l'adresse suivante : accueil@mjcstj31.fr ou venez nous rencontrer les mercredis de 14h à 18h ou les jeudis de 17h à 19h.

Les galopins randonneurs



L'hiver et ses froidures n'a pas empêché les galopins randonneurs de pratiquer leur activité sportive sur les chemins environnants avec une participation constante de 15 à 25 participants voire plus. Cette adhésion aux programmes proposés implique d'être en recherche constante de nouveaux circuits pour convenir aux 3 sorties mensuelles ; le 1^{er} mardi du mois s'adresse aux marcheurs débutants sur des parcours de 10 à 12 km ; le 1^{er} jeudi du mois est réservé aux bons marcheurs pour des trajets qui avoisinent les 20 km avec des dénivelés marqués et le 3^e jeudi du mois

rassemble les randonneurs qui se situent entre ces deux catégories mais à chaque sortie chacun apprécie en fonction du topo communiqué ses propres possibilités.

La convivialité et le partage sont toujours de mise tels que la galette des rois, le repas partagé où chacun contribue à sa manière et le partage des « tirés du sac ». Ce printemps nous verrons découvrir de nouveaux circuits et nous en referons un ou deux qui ont beaucoup plu et qui méritent d'être revisités avec toujours le souci de rencontrer des personnalités locales, des lieux insolites ou des professionnels passionnés de leur travail. Pour éviter les problèmes de circulation le matin nous irons cette année encore plus particulièrement vers le Tarn, Tarn et Garonne, Gers et Haute Garonne sans exclure l'Ariège. Vous souhaitez essayer cette pratique sans contrainte de la marche dans une ambiance détendue, joyeuse empreinte de rapports amicaux, venez nous rejoindre :

Contacts : lesgalopinsrandonneurs@gmail.com

Club de l'Age d'Or Pour lutter contre l'isolement des personnes du 3^e âge



Retour sur l'année 2018 !!! Année riche en événements, dont l'intégration de l'Espace Séniors aux Granges. Nous avons également eu le plaisir d'organiser notamment :

- 4 repas : repas de fin d'année 2017 (programmé en janvier 2018), repas campagnard, repas méditerranéen et repas de fin d'année 2018 ;
- 4 goûters à thème : galette des rois, fête des grands-mères, fêtes du muguet et goûter des anniversaires ;
- 1 après-midi dansante et 1 après-midi récréative ;
- 1 rencontre intergénérationnelle ;
- 2 sorties ;
- Sans oublier nos lotos et tournois de belote mensuels, notre super loto, ainsi que nos activités courantes, chant, gymnastique, danse, jeux de cartes et de société.

2019 est arrivée, accueillie avec la traditionnelle galette des rois. Le 17 janvier s'est tenue notre Assemblée générale. Présentation a été faite du rapport moral et des rapports d'activité et financiers, adoptés à l'unanimité. AG qui s'est terminée par l'élection du nouveau bureau. Merci de la confiance que vous nous accordez. Tout est mis en œuvre pour vous satisfaire durant ce nouveau mandat. À cet effet, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Dates à retenir :

- Le 05/03, goûter Fête des Grands-mères ;
- Le 21/03, repas spectacle au Moulin des Roches à Saint-Orens ;
- Le 12/04, après-midi dansante ;
- Le 02/05, goûter Fête du Muguet ;
- Le 16/05, sortie à Montauban ;
- Le 14/06, repas campagnard.

Rejoignez-nous !!! Une seule condition à remplir, avoir 60 ans minimum...

Etat civil

Naissances*

Mélodie PEPIN MEGI	21/11/2018
Élise CARME	26/11/2018
Anaé MOURON	08/12/2018
Aneela FAFARD BOURET	17/12/2018
Anna MOISAN	21/12/2018
Charlie ANJARD	22/12/2018
Léa MONTMETERME	24/12/2018
Rafael JIMENEZ	11/01/2019
Mathilde DAMINATO	05/02/2019
Romy SAUVAGE	09/02/2019
Lily GARRIGUES	13/02/2019
Hailey SAD	26/02/2019

Mme le Maire et son Conseil Municipal félicitent les heureux parents.

Décès

Antoine ATTANASIO	05/12/2018
Edouard RAUCH	16/11/2018
Cécile ROBERET	08/12/2018
Josette GARDOT née TOULEAU	11/12/2018
Eric FITOUSSI	14/12/2018
Agnès CHABAUD née BROS	26/12/2018
Serge CAZALS	27/12/2018
Ahmed MOKADEM	30/12/2018
Antoine VIGARA	04/01/2019
Marcellin RANAIVOMANANA	09/01/2019
Georges RAMOND	01/02/2019
Guy MILLERAND	02/02/2019
Blaise RODRIGUEZ	07/02/2019
Odette MANDOU née BONNOT	09/02/2019
Alain AYROLLES	09/02/2019
Stéphane DESCHAMPS	14/02/2019
Henri BÉRIOL	20/02/2019
René DELGA	22/02/2019
Agnès GENDRON née HOUDELETTE	23/02/2019
Frédéric SCHILLACI	24/02/2019

Mme le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

À VOTRE SERVICE

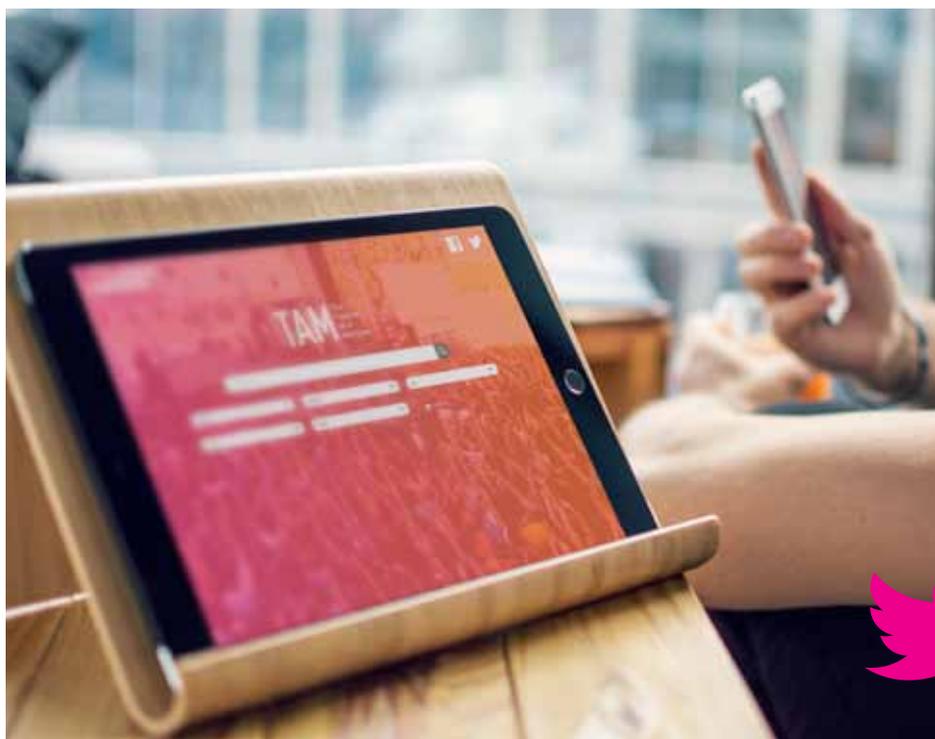
SÉCURITÉ-URGENCE

- Police :** 17
- Pompiers :** 18
- Samu :** 15
- Toutes urgences :** 112
- Médecins de garde « Allô docteur » :** 39 66
- Centre antipoison :** 05 61 49 33 33
- Enfants disparus :** 116 000
- Enfance en danger :** 119
- SOS femmes battues :** 36 19
- Police municipale :** 05 32 09 67 07
- Portable : 06 75 08 49 12 - Astreinte : 06 07 96 19 86
- Pharmacie de garde :** 3237

ÉLUS

- Sénatrice :** Françoise Laborde
116, avenue des Minimes - 31200 Toulouse
Tél. : 05 61 13 28 90 (sur rendez-vous)
- Député :** Jean-Luc Lagleize
2, rue du Moulin Bayard - 31000 Toulouse
Tél : 05 61 46 53 56 (sur rendez-vous)
- Conseillers départementaux :**
Jean-Jacques Mirassou - Marie-Dominique Vézian
Tél : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)
- Maire :** Marie-Dominique Vézian
Sur rendez-vous en mairie
Tél : 05 32 09 67 10

(*Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentées)



COMMUNICATION

Connaissez-vous l'open agenda TAM ?

En partenariat avec la plupart des communes membres de la métropole (dont Saint-Jean), Toulouse métropole a mis en ligne un agenda commun nommé TAM (Tout l'Agenda de la Métropole). Il recense l'ensemble des événements grand public, proposés sur le territoire métropolitain.

Agenda.toulouse-metropole.fr



Suivez les dernières actus de la ville sur le site internet, la page facebook et sur twitter **@SaintJean31**

Expression libre de la majorité

A l'occasion du dernier conseil municipal, l'avenir de la commune était au centre des débats par l'élection d'un nouveau 1^{er} adjoint au Maire, ainsi que l'approbation des orientations du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Bruno Espic a été élu 1^{er} adjoint au Maire. Adjoint aux finances depuis 2012, il est le garant de la bonne gestion des deniers publics. Il oriente ainsi les choix budgétaires permettant de maintenir un haut niveau d'investissement, tout en désendettant la commune malgré un contexte national fortement contraint par la baisse des dotations de l'Etat. Son engagement municipal en fait également l'interlocuteur privilégié des commerçants de la commune et du marché de plein vent.

Il succède ainsi à Gérard Bapt qui, tout en restant élu au conseil municipal, continuera à porter les dossiers de santé publique comme il le fait depuis de nombreuses années.

Le PLUi-H devrait être adopté par le Conseil de la métropole au mois d'avril prochain. Ce sera la dernière étape de validation avant sa mise en œuvre. C'est la fin d'un long travail et d'une large période de concertation qui a permis de définir les conditions de développement de la Métropole de demain, et de notre commune en particulier. Nous avons sans cesse défendu notre qualité de vie et notre modèle de développement modéré. Nous avons su faire en sorte

que les évolutions législatives favorisant la densification urbaine (suppression des coefficients d'occupation des sols notamment) soient contraintes par des densités limitées et des proportions d'espaces verts sur les parcelles constructibles plus importantes.

Pourtant, la commission d'enquête publique, dans ses conclusions, a remis en cause les nouveaux espaces verts protégés que nous avons souhaités. C'est contre cette demande que nous avons voté en Conseil municipal du 20 février en approuvant non seulement le rejet de cette réserve, tout en arrêtant le PLUi-H comme nous l'avons durement négocié. Alors que l'opposition a cru bon de s'abstenir sur ce vote, nous devons rappeler aux saint-jeannais et aux saint-jeannais que la majorité du Président Moudenc impose ses choix de développement, faisant fi des contingences communales, comme notre souhait de limiter à 30 % la proportion de logements sociaux.

C'est pourquoi, nous nous sommes battus pour limiter la création de nouvelles constructions à 120 logements par an et que nous battons pour que la commune soit desservie par des transports en commun performants. Madame le Maire a saisi à de nombreuses reprises le Président de Tisséo à ce sujet, ne recevant jusqu'à présent que de vagues promesses ou conditionnant l'arrivée du Linéo 9 au développement important de l'urbanisation.

Nous n'acceptons pas et n'accepterons pas cette fuite en avant.

Expression des groupes d'opposition

Dégradation de la mobilité sur notre commune

En Février dernier, le Conseil municipal a traité de la mise en place du PLUi-H en remplacement du POS. Le PLU est un bon outil pour accompagner l'évolution de la démographie sur la Métropole Toulousaine qui reste très attractive au niveau national. Donc nous sommes plutôt Pour mais nous nous sommes abstenus pour 2 raisons principales, points non pris en compte malgré nos demandes en réunion et enquêtes.

1- la Loi prévoit un taux de 25% de logements sociaux pour les communes faisant parties d'une Métropole et il nous est demandé un taux de 35%. Notre commune est effectivement en retard sur cet objectif (nous sommes aux alentours de 15-16%). Pour résorber notre retard tout en respectant la loi républicaine, nous avons proposé un taux de 30% qui n'a pas été retenu.

Nous pensons que ce taux est excessif et peut devenir un réel pro-

blème dans certains quartiers (augmentation du nombre de logement ET augmentation du nombre de logements sociaux).

2- Les transports en commun sur notre commune n'évoluent pas, voire régressent.

En effet, la ligne Lineo 9 s'arrête à L'Union pour plusieurs raisons et de fait, ne répond pas aux besoins des habitants de Saint-Jean.

Nous espérons que les études menées par Tisséo pour l'après 2020 apporteront un prolongement de Linéo 9 sur Saint-Jean. Cela serait un signal fort pour ses habitants.

La Majorité municipale, bien qu'indiquant être d'accord avec nos propositions et remarques, a voté POUR cette version du PLU, malgré avoir exprimé son désaccord en Conseil Métropolitain. Comprendra qui peut...

Si vous souhaitez nous joindre : saintjeanaurement@gmail.com

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Marianne Mikhailoff, Patrick Durandet, Catherine Flores, Christine Le Flahat et Frédéric Sol

Face à un urbanisme croissant vécu au quotidien sur notre commune, ce qui occasionne des difficultés de circulation notoires pour nos concitoyens, notre demande légitime concernant la gratuité du «petit péage» de L'Union, voit à nouveau la décision reportée. L'expansion de Toulouse et sa métropole entraine notre commune de SAINT-JEAN dans un tourbillon immobilier qu'il nous sera difficile de maîtriser à terme. Cette nouvelle poussée démographique provoque inéluctablement des nuisances dans la mesure où nos services publics ne suivent pas, car ils sont confron-

tés aux contraintes budgétaires de la commune.

Notre cadre de vie en souffre, aussi la volonté de développer nos espaces verts devrait être plus visible en préservant notre environnement, notamment le piétonnier qui relie le quartier Bordeneuve au Groupe Scolaire ou nous constatons des monticules de terre abandonnés suite à des chantiers, ainsi que des décharges sauvages qui apparaissent sous des ronciers.

REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE demeure à votre écoute pour améliorer notre qualité de vie au quotidien.

VOS INTERLOCUTEURS DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE »

Pierre SAULNIER et Franck CHRISTMANN Conseillers Municipaux saulnier.pierre31@orange.fr

Intermarché

S U P E R

ST JEAN



*Bientôt votre nouvel Intermarché
pour de nouveaux services.*

Votre Intermarché reste ouvert pendant les travaux.

ROND POINT CLINIQUE
DU LUNDI AU SAMEDI 8H30 -20H
LE DIMANCHE 8H30-12H45